Envoyé en préfecture le 10/11/2026
Reçu en préfecture le 10/11/2026
Publié le
ID : 029-242900660-20261109-2026110906-DE

Pays Fouesnantais
Communauté de Communes

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 9 NOVEMBRE 2026
A L'HOTEL COMMUNAUTAIRE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS N° 06

L'an deux mille vingt-six, le neuf novembre, le Conseil communautaire de la Communauté de Communes du Pays Fouesnantais, légalement convoqué le 3 novembre 2026, s'est réuni à l'Hôtel communautaire (salle du conseil) sous la présidence de Monsieur Roger LE GOFF.

La séance commencée à 18 h 30 s'est terminée à 20 h 00.

Cindy BACCON a été élue secrétaire de séance.

Bénodet	*Clohars-Fouesnant*	*Fouesnant*	*Gouesnac'h*	*La Forêt-Fouesnant*	*Pleuven*	*Saint-Evarzec*
Présents						
Anne BOURBIGOT Elisabeth VAN HORNE Mathieu CHUTO Steven BEGOS	Morgane GUENNOU Philippe GOMEZ	Bruno MERRIEN Cécile TABARLY Laure CARAMARO Roger LE GOFF Christine JAN Alain GOSSET Cindy BACCON Jean-Michel PIGUEL LOZAC'H Catherine LE FLOCH	Pierre-Yves GUILLERMOU Béatrice NEDELEC Adrien de TONQUEDEC	Marie-Françoise COSQUERIC Patrick PERES Robert LE NAY	David DEL NERO Corinne MARTIN Mona CASELLINO	René ROCUET Céline SIMONOU Serge SINOU Michel GUEGUEN
Absents excusés						
Stéphane MOREL (procuration à Anne BOURBIGOT)	Arnaud GUYADER (procuration à Morgane GUENNOU)	Laurent LE CAIN (procuration à Laure CARAMARO) Vincent ESNAULT	Séverine COSQUERIC (procuration à Pierre-Yves GUILLERMOU)	David RIVIERE (procuration à Marie-Françoise COSQUERIC) Marie LATTANZIO (procuration à Patrick PERES)	Laurent FRANCHETEAU (procuration à David DEL NERO)	Anne LAVILLONNIERE (procuration à Céline SIMONOU)
Nombre de conseillers présents			**28**	**Nombre de conseillers votants**		**36**

CONVENTIONS D'OBJECTIFS ET FINANCIERES ENTRE LA CCPF ET LES ATELIERS FOUESNANTAIS – LABEL A FAIRE POUR 2026

La Communauté de Communes du Pays Fouesnantais (CCPF) a élaboré un schéma directeur vélo destiné à déployer un réseau cyclable sécurisé et maillé sur l'ensemble du territoire.
Ces aménagements visent à favoriser l'évolution des pratiques de déplacement, qu'elles soient utilitaires, de loisirs ou touristiques, et à encourager la mobilité cyclable comme mode de transport du quotidien.
Dans le prolongement de cette démarche et de son projet de territoire « Horizon 2030 », la CCPF souhaite également soutenir les espaces porteurs de cohésion sociale et de solidarité sur le territoire, afin de répondre au mieux aux besoins de la population.

Ces deux orientations – mobilité durable et cohésion sociale – trouvent un point de convergence à travers le partenariat engagé depuis 2022 avec l'association Ateliers Fouesnantais, gestionnaire de l'espace de vie sociale « Label à Faire ».

Envoyé en préfecture le 10/11/2026
Reçu en préfecture le 10/11/2026
Publié le
ID : 029-242900660-20261109-2026110906-DE

Afin de contribuer conjointement à la promotion de la pratique cyclable et au renforcement du lien social, il est proposé de renouveler pour l'année 2026 les deux conventions d'objectifs et financières entre la CCPF et l'association Ateliers Fouesnantais.

La subvention apportée par la CCPF s'élève à 50 000 € répartie à part égale entre le volet « mobilité » et le volet « social ». Les modalités d'intervention sont précisées dans les conventions annexées.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, décide :

➔ d'autoriser Monsieur le Président à signer les deux conventions d'objectifs et financières entre la CCPF et les Ateliers Fouesnantais pour 2026 ;

➔ d'autoriser Monsieur le Président à prendre les mesures nécessaires à la mise en œuvre de cette décision et à signer, au nom de la CCPF, tous les documents relatifs aux conventions.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus pour copie conforme, et certification du caractère exécutoire de la délibération.

Roger LE GOFF

COMMUNAUTE de COMMUNES du Pays Fouesnantais 11, Espace Kerourgué CS71046 - 29170 FOUESNANT

Président